

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

77e ANNEE, No. 750

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

VENDREDI, 6 FEVRIER 1931

Cette polémique fameuse

ENTRE MM. BOUCHARD ET ST-GERMAIN.— MINUSCULES EFFETS D'UNE GRANDE ET BRUYANTE AGITATION.— L'ECHEVIN SAINT-GERMAIN EN FACE DE L'OPINION.— UN HOMME HONNETE, ET QUI LE RESTE DANS LA VIE PUBLIQUE.

Il ne serait pas mal, maintenant qu'elle semble à peu près terminée, de tirer les conclusions de la polémique Bouchard-Saint-Germain.

Nous n'avons pas besoin de revenir sur les détails. Ils sont connus. A un moment donné, piqué par on le sait quelle mouche, notre ex-maire Bouchard entreprit une véritable campagne contre l'échevin Saint-Germain. Campagne de presse et campagne de discours. Scène mélodramatique en pleine séance du conseil. Enquête fouillée dans les activités du notaire Saint-Germain, non seulement dans le domaine municipal, mais jusque dans ses fonctions professionnelles, en l'occurrence dans son travail de secrétaire de diverses corporations municipales ou scolaires.

De tout cela, qu'est-il résulté?

Peu de chose. M. Bouchard s'est évertué à déprécier le notaire Saint-Germain, le donnant comme un homme peu sérieux, incapable même d'accomplir convenablement un travail de secrétariat. Il a fait grand état de petites irrégularités techniques qu'il aurait dénichées dans les livres et papiers du notaire Saint-Germain, en tant que secrétaire de municipalités et commissions scolaires.

Et puis, après?

Malgré son agitation, ses discours et les articles de son *Clairon*, M. Bouchard n'a rien découvert encore, dans la vie de l'échevin Saint-Germain, qui fit de celui-ci un homme indigne de la confiance de ses concitoyens. Dans tous les milieux, on reconnaît à l'échevin Saint-Germain les mêmes qualités d'honnêteté, publique et privée, qu'on lui reconnaissait autrefois. Dans toute sa campagne, l'ex-maire Bouchard n'a pu rapetisser d'un pouce, dans l'estime de ses concitoyens, celui qu'il semblait s'être donné pour mission de détruire. Il en est quitte pour sa peine, et le mépris public qu'il s'est attiré.

Car c'est lui le perdant, et non l'échevin Saint-Germain. Ce dernier n'avait rien à perdre. Il a toujours été un homme parfaitement intègre, dans quelque ordre que ce soit. A la face de ses concitoyens, il reste ce qu'il était. Il n'y a rien de solide, en face de l'opinion, comme un homme qui n'a pas de passé ténébreux. M. Bouchard, dans le présent cas, a dû s'en apercevoir.

Nos lecteurs connaissent les crimes dont l'ex-maire Bouchard s'est plu de charger M. Saint-Germain. Irrégularités techniques, rien de plus dans la façon de classer tels papiers, ou de rédiger telles minutes. Il s'agissait surtout, d'ailleurs, d'affaires datant de plusieurs années. M. Saint-Germain a donné là-dessus, dans notre journal, des explications fort nettes. Nous n'y reviendrons pas. Disons seulement que son travail a toujours donné satisfaction aux corporations qui l'employaient, et que ces corporations savaient parfaitement dans quelles conditions il s'acquittait de ses fonctions.

Chose certaine, M. Saint-Germain n'a pas profité de sa situation, à Saint-Joseph, à La Providence ou à Notre-Dame, pour soigner ses intérêts personnels. L'attention portée par lui à la vie municipale n'a jamais coïncidé avec des programmes de développement, où il aurait pu mettre la main, et qui auraient eu pour effet indirect de lui profiter. Il n'a jamais non plus, que l'on sache, vendu de terrains ou de propriétés aux municipalités qui l'emploient, ou à des groupements représentant les citoyens des dites municipalités. M. Saint-Germain, en somme, est un homme public fort net, dont beaucoup d'hommes publics pourraient envier les qualités.

Harry BERNARD

M. Uldéric Hébert et notre journal

M. Uldéric Hébert, l'un des régistrateurs nouvellement nommés du district de Saint-Hyacinthe, nous demande de rétracter le fonds de l'article où il était question de lui, publié par notre journal en *Tribune libre*, en date du 23 janvier dernier.

Comme chacun sait, l'article en question nous avait été adressé par un lecteur. Nous l'avons inséré sous la rubrique *Tribune libre*, spécifiant nettement, comme pour tous les communiqués de ce genre, que nous entendions n'en point prendre la responsabilité. Nous avons publié de bonne foi, nous appuyant sur la respectabilité de notre correspondant et le document qui accompagnait l'article, en l'espèce la lettre de M. Henri Laureys, principal de l'Ecole des Hautes Etudes de Montréal, laquelle lettre se trouvait d'ailleurs citée textuellement dans l'article incriminé.

Pour ce qui concerne notre journal, nous maintenons notre attitude de ne pas être partie aux attaques portées contre M. Hébert. Nous n'avons absolument rien contre lui, ni dans sa vie publique ni dans sa vie privée.

Si l'article dont il se plaint contient des faussetés ou des inexactitudes, comme il paraît le prétendre, nous le regrettons et désavouons le tout volontiers. Notre

bonne foi aura été surprise par un de nos lecteurs, tout simplement. Nous rétractons donc dans la mesure où il nous est possible de rétracter, dans le cas d'un article qui ne provient ni d'un rédacteur ni d'un correspondant attribué de notre journal.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

IBERVILLE

Dimanche le 18 janvier s'éteignait M. Raphaël Audette, époux de Malvina Malboeuf. Ses funérailles ont eu lieu mercredi le 21 janvier au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

—Jeudi après-midi, le 22 janvier eut lieu le baptême d'une fillette, enfant de M. et Mme Alphonse Lincourt, de la seconde avenue. Le parrain et la marraine étaient M. et Mme Joseph Lincourt, de Sabrevois. La porteuse, Mlle Julienne Lincourt. L'enfant a reçu au baptême les prénoms de Marie-Agnès-Thérèse.

—Nous avons appris avec beaucoup de regret la mort de M. G. Fortin, père de M. le vicaire Léon Fortin, de notre paroisse, survenue chez son fils à Bedford, dimanche le 25 janvier. Les funérailles ont eu lieu à Sébastien le 28 janvier. Plusieurs personnes d'Iberville ont assisté au service funèbre.

S.G. Mgr J.-A. DESMARAIS, EVEQUE AUXILIAIRE

TRIBUNE LIBRE

Nous publions sous cette rubrique les communiqués que l'on veut bien nous adresser. Ils n'engagent en rien la responsabilité du journal.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les élections de janvier et ce qu'elles soulignent.— Le notaire H. Saint-Germain devant l'opinion.— Une triple rebuffade à l'ex-maire Bouchard.

La question de confiance

A la suite des accusations portées contre moi par l'ex-maire de cette cité, M. Bouchard, je ne crois pas déplacé de ma part de donner quelques renseignements sur les événements qui se sont passés, au cours des dernières semaines, dans les municipalités dont j'ai été et dont je suis encore secrétaire-trésorier.

Je m'excuse de parler de ma personne, mais je dois à mes proches, à mes amis et à moi-même, de faire connaître ces faits.

Village de St-Joseph.— J'ai donné ma démission comme secrétaire-trésorier du conseil municipal devant le savoir du conseiller Bergeron qui s'est cru nanti d'une mission quasi céleste, pour régulariser la comptabilité de cette municipalité. Mes amis — le temps des élections venu — ont jugé bon de battre ce surhomme dont la science légale était trop vaste pour un village de cette importance et lui ont donné un congé — que je crois pouvoir qualifier de... perpétuel.

Village de La Providence.— Les élections sont passées; trois nouveaux administrateurs sur quatre ont été élus et à la première réunion du conseil qui a suivi j'ai été réengagé comme secrétaire-trésorier.

Paroisse Notre-Dame de Saint-Hyacinthe.— Les élections ont eu lieu; quatre nouveaux administrateurs ont été choisis et là encore, à sa première assemblée, le conseil m'a continué sa confiance.

Ce n'est pas une approbation quelconque que j'ai reçue dans ces circonstances; devant les accusations que M. Bouchard avait portées contre moi et auxquelles j'ai fait allusion, j'ai posé clairement la question de confiance... et on y a donné une réponse aussi catégorique et aussi sincère que je pouvais le désirer.

Je ne peux pas dissimuler la satisfaction que j'ai éprouvée — et avec raison — devant ce témoignage de considération des autorités de ces diverses municipalités.

Sans doute je savais ces conseils municipaux composés de personnes sérieuses, ayant en vue la protection des intérêts confiés à leur garde, mais je savais aussi... qu'elles connaissent les articles du "Clairon" et le discours de M. Bouchard... tous destinés à me discréditer auprès d'elles.

C'est pourquoi j'apprécie à sa juste valeur la marque de confiance que l'on m'a donnée au cours des dernières campagnes municipales dans les municipalités que je viens de nommer.

M. Bouchard, laissez-moi vous crier toute la joie de la revanche que je viens de reprendre sur vos insinuations d'incompétence dans le service des municipalités intéressées.

Malgré vos discours et vos écrits, en dépit de *l'Almanach de la mère Seigel* — c'est le nom que l'on a donné au village de Saint-Joseph et au village de La Pro-

vidence au pamphlet que vous ou vos amis y avez fait distribuer, pour me discréditer; malgré les démarches de vos thuriféraires et de vos amis... j'ai été maintenu dans les positions de confiance d'où vous pensiez me faire chasser.

Les autorités de ces municipalités ont cru, que ma conduite passée justifiait mon réengagement; qu'elles ne devaient pas s'arrêter à vos discours ni à votre prose; qu'elles savaient mieux que tout autre—vous-même compris — ce qu'il fallait faire pour la bonne administration de leurs affaires... et le soin de leur caisse; qu'elles n'entendaient pas se soumettre à une dictature de l'extérieur et que sans vous, M. Bouchard, elles pourraient continuer à diriger dans le calme et l'harmonie, les affaires confiées à leurs soins.

Voilà ce qui ressort des événements récents que je viens de raconter; prenez en votre parti, M. Bouchard, cette corde d'insinuations malveillantes que vous avez fait vibrer depuis deux mois — sonne faux; essayez de la jouer encore — et on rira de vous. L'opprobre de la situation est de votre côté, jouissez-en!!!

Pour moi, M. Bouchard; je mets aux oubliettes cette période de ma vie, car j'ai été bien vengé.

Mes amis et moi, nous sommes de ceux qui ne restent pas indifférents devant l'insulte et l'accusation, mais nous les repoussons avec toute l'énergie dont nous sommes capables. Quant à vous, M. Bouchard, contentez-vous de compter autour de vous tous ceux qui ne se cabrent pas devant l'injure, tous ceux qui baissent la main qui les frappe ou qui rampent aux pieds de ceux qui les insultent... nous n'y avons pas d'objection — car c'est un signe de décadence, c'est un gage assuré d'une nouvelle et prochaine défaite pour vous.

Horace St-Germain
Echevin quartier No. 3
St-Hyacinthe, 4 février 1931

ST-DOMINIQUE

Samedi 24 janvier à 8 heures, M. Dominique Chagnon de St-Dominique unissait sa destinée à Mlle Annette Beaudry, de Saint-Hyacinthe, à l'église de la cathédrale. Le mariage fut béni par M. l'abbé Chagnon. M. Paul Lussier de Ste-Hélène occupait le chœur de chant. Après le mariage les invités se rendirent chez M. Beaudry. On y remarquait M. et Mme Dominique Chagnon, M. et Mme Alfred Beaudry, parents de la mariée, M. et Mme Paul Beaudry de Montréal, frère de la mariée, M. et Mme Ovide Chagnon, de St-Dominique, parents du marié, M. et Mme Olivier Lévesque de Rougemont, M. et Mme Zavier Brault de St-Dominique, M. et Mme Armand Brousseau St-Hyacinthe, M. et Mme Alfred Cordeau de St-Valérien, M. et Mme Robert Gaudin St-Hilaire, M. et Mme Gaudette, Mme Vve Dufresne, M. et Mme Arthur Beaudry tous de St-Hyacinthe, M. Aimé Chagnon, Mlle Yvonne Chagnon de St-Dominique, Mlle Jeanne Brousseau St-Hyacinthe, Mlle Angéline Lussier de St-Liboire, Mlle Gertrude Deslandes de St-Dominique, M. Bernard Gaudet St-Hyacinthe et plusieurs autres. Il y eut chant et musique. Les mariés ont reçu de nombreux et riches cadeaux. Ils doivent partir prochainement pour aller demeurer à Rougemont.

—Dimanche dernier Mme Vve François Chabot de Ste-Madeleine et son fils Alphonse, chez M. H. Gaucher son beau-frère.

M. l'abbé J.-Aldée Desmarais, professeur au Séminaire de St-Hyacinthe, est nommé évêque auxiliaire du diocèse.— L'un des plus jeunes évêques du Canada.

UN ÉDUCATEUR DE MARQUE

M. l'abbé J.-Aldée Desmarais, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, a été nommé évêque auxiliaire de notre diocèse. Une dépêche de la Cité Vaticane, en date du 4 courant, annonçait la nouvelle.

Sa Grandeur Mgr Joseph-Louis-Aldée Desmarais, le nouvel évêque nommé de Saint-Hyacinthe, est l'un des plus jeunes évêques de notre pays. Il n'est âgé que de trente-neuf ans, étant né à Saint-Ephrem d'Upton, dans le comté de Bagot, le 31 octobre 1891.

Il est le fils de M. François-Xavier Desmarais, cultivateur, et de Rosanna Tellier. Mgr Desmarais fit ses études classiques au Séminaire de St-Hyacinthe et sa théologie au Grand Séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre le 25 juillet 1914, dans la cathédrale de Saint-Hyacinthe, par Sa Grandeur Mgr J.-S.-H. Brunault, évêque de Nicolet.

Après son ordination, il fut nommé au Séminaire de Saint-Hyacinthe, où il fut successivement premier régent des élèves, de 1914 à 1916; professeur de rhétorique, de 1916 à 1917; professeur de belles-lettres; étudiant à Rome et à l'Institut Catholique de Paris, de 1920 à 1924; professeur de rhétorique de 1924 à 1927; directeur des élèves, de 1927 à 1930. Au moment de sa nomination, il était professeur de grec dans les classes de belles-lettres et de rhétorique.

Sa Grandeur Mgr Fabien-Zoël Decelles, dont Mgr Desmarais devient l'auxiliaire, est évêque de Saint-Hyacinthe depuis 1924, alors qu'il succéda à Mgr Alexis-Xyste Bernard. Il fut sacré le 22 mai 1924, par Mgr Pietro di Maria, délégué apostolique.

Le "Clairon" condamne lui-même le mot "parquement"

Il se sert d'un article du *New York Times* pour prouver que le terme parquement, affiché dans nos rues de par la volonté de l'ex-maire Bouchard, n'est pas un mot français.

Si le rédacteur signait!!

Le *Clairon* vient de s'emballer de nouveau, tout seul, à propos du terme hybride *parquement*.

L'ex-maire Bouchard, qui sans doute n'aime guère qu'on projette de la lumière sur les faits de son administration de jadis, aurait ordonné à son journal de débattre au plus tôt l'attention de la population.

Aussitôt, l'organe fidèle s'est jeté sur *parquement*.

Si l'on pouvait déclancher, à propos de *parquement*, une belle querelle!

Aussi longtemps que cela durerait, il ne serait plus question de l'ex-maire Bouchard, ni de ses ventes de terrains au *Syndicat d'Initiative de Saint-Hyacinthe*.

Malheureusement pour l'ex-maire Bouchard et son fidèle *Clairon*, la farce ne prend pas. Pas pour ce qui nous concerne, en tout cas.

Et la population, qui est sûrement plus intelligente que le *Clairon* ne le paraît soupçonner, ne mordra pas non plus. Si l'ex-maire veut s'amuser avec *parquement*, c'est son affaire.

Chacun choisit les joujoux qu'il lui plaît.

En tout cas, le *Clairon* de ce bon ex-maire n'a encore rien prouvé.

Il a découvert qu'un journal de New York loue Saint-Hyacinthe d'avoir affiché le mot *parquement* dans ses rues.

Le *New York Times*, le journal cité, raconte que Saint-Hyacinthe a utilisé *parquement*, sur ses bornes d'arrêt, de préférence au mot anglais *parking*.

Cela veut dire que *parquement* est préférable à *parking*.

Cela ne veut pas dire que *parquement* est préférable à *stationnement*.

D'ailleurs, le *New York Times* ne s'aventure nullement à condamner le terme *stationnement*. Il est plus avisé.

Et les Français, en France, emploient le mot *stationnement*, non *parquement*.

Cela vaut bien le petit fait signalé par un journal américain, que le mot *parquement* serait plus approprié que *parking*.

En somme, le *Clairon* condamne lui-même le *parquement* de son maître.

Le *New York Times* dit encore que les bons dictionnaires donnent six sens à *parquement*, et que les échevins de Saint-Hyacinthe ont pris sur eux de lui en trouver un septième.

En d'autres termes, les échevins de Saint-Hyacinthe ont forgé un mot, ni plus ni moins, — ce qui ne donne à ce mot aucune valeur réelle de français.

Voici d'ailleurs la citation du *New York Times*, d'après le *Clairon*:

A Saint-Hyacinthe, au Canada, le conseil a préféré le mot parquement. Trouvant que ce mot avait déjà six sens différents enregistrés dans les bons dictionnaires, ils, (qui: ils? le conseil?) ont décidé qu'un septième pouvait passer.

Et cela prouve que *parquement* est français!!!

Nous ne savons qui a rédigé le dernier article du *Clairon*, mais l'auteur est facilement satisfait. Cet homme ne fend pas de cheveux en quatre, bien sûr.

Il n'a pas même été capable de lire l'article qu'un ami de New York, ou de Saint-Hyacinthe, lui a signalé.

Les lecteurs, par bonheur, ne se laisseront pas prendre.

H.B.

NOTES LOCALES

Cette école spéciale

La ville de Saint-Hyacinthe, à la séance du conseil de ville, mercredi soir, a décidé d'accepter l'offre de \$15,000. par année, pendant vingt ans, qui lui a été faite par le gouvernement provincial, il y a environ un an, pour la création à Saint-Hyacinthe d'une école supérieure des arts et métiers. Cette offre est faite à la condition que la ville construise l'école, et qu'elle contribue elle-même \$10,000. par an, pendant vingt ans, pour son administration. L'échevin Paul Richer, appuyé par le pro-maire, M. J.-L. Guillet, a proposé que le conseil accepte officiellement l'offre de Québec. La chose, à vrai dire, ne s'est pas faite sans discussion. Les deux membres du conseil qui représentent directement les ouvriers de Saint-Hyacinthe, étant ouvriers eux-mêmes, MM. Armand Mongeau et John Poitras, se sont prononcés contre l'idée de cette école, de même que l'échevin Horace Saint-Germain. Ils ont prétendu que nous n'avions aucun besoin d'une pareille institution, et que le coût initial, comme l'entretien, seraient trop dispendieux. L'échevin Saint-Germain a ajouté que le projet ne paraît pas répondre aux vœux de notre population ouvrière; il y a ceci de remarquable qu'aucun groupement ouvrier n'a jamais demandé une école du genre, ni au gouvernement de la province, ni à la cité de Saint-Hyacinthe. Il faut noter aussi qu'une école du genre fut jadis aux Trois-Rivières, et qu'elle a donné de très modestes résultats, à tel point qu'on l'a finalement destinée à d'autres fins que celles d'abord prévues. On prit finalement le vote, et le projet d'acceptation, approuvant le principe de l'école, obtint sept voix contre deux, les échevins Saint-Germain et Poitras maintenant leur opposition. L'échevin Mongeau, en donnant son vote, expliqua que le principe de l'école ne lui déplaisait point, mais que le projet de pareille école à Saint-Hyacinthe était sûrement prématurée, et qu'il s'y opposait en temps et lieu. Son vote sur l'acceptation, dit-il, ne compromettrait rien, vu que l'octroi du gouvernement était conditionnel, et qu'il tomberait de lui-même si Saint-Hyacinthe ne construisait pas l'école.

Le reste de la séance est consacré aux affaires d'administration ordinaire. Entre autres choses, le conseil adopte une résolution, demandant à la Commission des Chemins de Fer, ainsi qu'au *Canadian National*, de construire un tunnel à Saint-Hyacinthe, pour éliminer la traversée à niveau de la rue Laframboise. Il est aussi décidé d'augmenter l'octroi à l'Unité Sanitaire de Saint-Hyacinthe et de Rouville, de 1½ à 2 cents, soit quelque \$400. de plus chaque année.

Unité Sanitaire

Ecoles visitées dans les paroisses des comtés de St-Hyacinthe et Rouville, du 1er septembre 1929 au 31 décembre 1930: Nombre d'écoles visitées, 253; enfants examinés, 9137; enfants normaux, 1409; enfants non vaccinés, 166; enfants porteurs de défauts physiques, 7784; amygdalites hypertrophiques, 3020; de végétations adénoïdes, 348; de ganglions cervicaux, 5180; de goître, 212; souffrant de la vue, 858; de l'ouïe, 60; du nez, 32; de la gorge, 325; de la gale, 21; de la peau, 305; de dents cariées, 5168; en dessous du poids normal, 1276; dents cariées 15057; moyenne de dents cariées par enfant, 1.65; total des défauts physiques, 18332; moyenne de défauts physiques par enfant, 2.

Défauts corrigés: Nombre d'amygdalites enlevées ou traitées, 520; de végétations adénoïdes enlevées, 63; de ganglions cervicaux traités, 738; de goîtres améliorés ou guéris, 103; de troubles de nutrition améliorés, 229; de la vue 75; de l'ouïe, 4; du nez, 2; de la gorge améliorés, 65; dents extraites ou plombées, 4311; total des défauts corrigés, 5477.

Militaire

M. John Egan, gérant de la *Gotham Hosiery*, de cette ville, vient d'être nommé major-honoraire de la Garde Catholique Les Hussards de St-Hyacinthe.

Profession religieuse

Une imposante cérémonie de profession religieuse a eu lieu mardi à Saint-Hyacinthe, dans la chapelle de la maison-mère des RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. Elle était présidée par M. l'abbé J.-B.-O. Archambault, supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R.P. Camille Le Doré, eudiste. Au chœur, on remarquait MM. les chanoines C. Cormier, curé d'Iberville; P.-N. Desmarais, curé de la cathédrale de Saint-Hyacinthe; MM. les abbés Basile Benoit, aumônier de la maison; E.-H. Messier, curé de Saint-Hugues; J.-B. Nadeau, chapelain du monastère du Précieux-Sang; H. Bélisle, curé de Saint-Jude; J.-E. Belval, curé de Saint-Alphonse-de-Granby; P.-N. Desrochers, curé de St-Joseph-sur-Yamaska; J.O. Gadois, curé de Saint-Jean-Baptiste de Rouville; Agénor Thérault, curé de l'Avenir; Romuald Lecours, curé de Sainte-Madeleine; Léon Fortin, vicaire à Iberville; Camille Cournoyer, vicaire à Saint-Dominique; le R. Frère Josaphat, C.S.C.

Ont fait profession: Mlles Simone Archambault, dite Soeur Henri-de-la-Croix, de Manchester N.H.; Marie-Louise Veilleux, dite Sr Saint-Antoine-de-Padoue, de Saint-Victor-de-Tring; Thérèse Geoffrion, dite Sr Jeanne-Antoinette, de Saint-Charles-sur-Richelieu; Henriette Magnon, dite Sr Saint-Janvier, de Attleboro, Mass; Rose Cormier, dite Sr Clarisse-du-Sacré-Coeur, de Brockton, Mass; Fernande Ouellette, dite Sr Marie-Georges, de Dover, N. H.; Romualda Valcourt, dite Sr Agnès-du-Saint-Esprit, de Saint-Hugues; Juliette Gaudette, dite Sr Jean-Maurice, de Manchester, N.H.; Béatrice Nault, dite Sr Cécile-Thérèse, de Manchester, N. H.; Eva Couture, dite Sr Saint-Ladislás, de Granby; Irène Fugère, dite Sr Paul-Albert, de Saint-Dominique-de-Bagot; Estelle St-Jacques, dite Laure-du-Sacré-Coeur, de Sainte-Catherine; Irène Robidas, dite Sr Pauline-Thérèse, de Manchester, N.H.; Gertrude Rondeau, dite Sr Jeanne-de-la-Visitation, de Woonsocket, R. I.; Geneviève Benoit, dite Sr St-Hildegarde, de Frelighsburg; Simone Lecours, dite Sr Paul-de-Jésus, de Saint-Antoine-sur-Richelieu; Yvonne Martin, dite Sr Louise-Paul-de-Jésus, de Saint-Antoine-sur-Richelieu; Yvonne Martin, dite Sr Louise-du-Carmel, de Farnham; Juliette Richard, dite Sr Sainte-Esther, de Manchester, N.H.; Clémentine Bellerose, dite Sr Anne-du-Sauveur, de Sabrevois; Annette Gaucher, dite Sr Ange-Albert, de Saint-Dominique de Bagot; Juliette Robichaud, dite Sr Elizabeth-Marie, d'Acton Vale; Maria Boulanger, dite Sr Fernande-Marie, de Brompton; Irène Cotoir, dite Sr Pauline-du-Carmel, de Montréal; Laurette Désilets, dite Sr Saint-Paul-de-Rome, de Manchester, N.H.; Béatrice Brunette, dite Sr Marie-Geneviève, de Saint-Hyacinthe; Béatrice Leriché, dite Sr Marie-Yvonne, d'Acton Vale; Héloïse Lafrenaye, dite Sr Marie-Félicienne, de Saint-Jude; Régina Pépin, dite Sr Marie-Séraphique, de Saint-David; Gertrude Roy, dite Sr Marie-Rolande, de Beauceville; Aurore Sylvestre, dite Sr Marie-Albina, de Saint-David; Cora Tanguay, dite Sr Marie-Ludvine, de Westbrook, Me; Rose-Aimée Proulx, dite Sr Marie-Philomène, de St-Hugues; Laura Dupré, dite Sr Marie-Alfréda, de Lewiston, Me.

Condamné à \$5. chacun

Pierre Ladurantaye et Noël Duquette, arrêtés par le constable Prosper Leclerc pour vagabondage, ont comparu tous deux devant le juge Emile Marin. Ils s'avouèrent coupables et furent condamnés chacun à \$5.00 d'amende et les frais, à défaut de paiement de l'amende et des frais, à quinze jours de prison commune.

Commissaire de la C. S.

M. Uldéric Hébert, huissier de la Cour Supérieure pour le district judiciaire de St-Hyacinthe, vient d'être nommé commissaire de cette Cour par l'honorable juge Arthur Trahan.

Chez les éleveurs

On n'aura pas oublié que la convention générale des éleveurs de la province de Québec, aura lieu cette année à Saint-Hyacinthe les 9 et 10 février.

Cette convention réunira tous les principaux éleveurs d'animaux de race pure de la province, ainsi que les principaux dignitaires des ministères de l'Agriculture d'Ottawa et de Québec.

Assisteront au banquet: l'hon. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture de Québec; l'hon. T. D. Bouchard, M.P.P., Orateur de la Chambre; M. G.-H. Grisdale, sous-ministre de l'Agriculture, à Ottawa; son Honneur le maire de Saint-Hyacinthe, le Dr J.-L.-H. Pagé.

On trouvera ci-après le programme détaillé de la convention:

LUNDI, le 9 FEVRIER 1931

1 hre p.m. — Assemblée annuelle des membres de la Société des Eleveurs de Chevaux Canadiens, sous la présidence de M. Victor Sylvestre, Saint-Hyacinthe.

1 hre p.m. — Assemblée des membres de la Société Provinciale des Eleveurs de Chevaux Percherons, sous la présidence de M. J.-A. Ste-Marie, Ste-Anne de la Pocatière.

3 hres p.m. — Assemblée annuelle des membres de la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens sous la présidence de M. Louis Thouin, Répigny.

7 hres p.m. — Banquet aux éleveurs, donné dans la salle du Patronage St-Vincent de Paul, 104 rue Girouard, sous la présidence de M. Arsène Denis, Saint-Norbert, Berthier.

MARDI, le 10 FEVRIER 1931

9 hres a.m. — Assemblée annuelle des membres de la Société des Eleveurs de Pores de la province de Québec, sous la présidence de M. Frank Byrne, Charlesbourg.

10 hres 30. — Assemblée annuelle des membres de la Société des Eleveurs de Moutons de la province de Québec, sous la présidence de M. J.A. McClary, Lennoxville.

2 hres p.m. — Assemblée annuelle des membres de la Société Générale des Eleveurs, sous la présidence de M. Arsène Denis, St-Norbert, Co. Berthier.

P.S. — Toutes ces assemblées auront lieu aux salles de la Société Philharmonique, 73 rue Mondor, Saint-Hyacinthe.

La Caisse Populaire

On trouvera ci-dessous le bilan des opérations pour l'année 1929-1930, de la Caisse Populaire de Saint-Hyacinthe:

Actif: Prêts, \$9579.75; caisse, \$2,036.21; total de l'actif au 31 octobre 1930, \$11,615.96.

Passif: capital social, \$621.20; épargnes, \$10,599.92; fonds de réserve (1929), \$44.96; total du passif au 31 octobre 1930, \$11,266.08; profits bruts durant l'exercice, \$349.88; intérêts dus pour 1929-1930, \$308.08; taxe d'entrée, \$10.90 profit net au cours du présent exercice, \$30.90.

Lucien-A. Beauregard
gérant

Anciens Retraitants

A leur réunion mensuelle de dimanche matin, le 1er février, tenue au Patronage, avait lieu l'élection des officiers de la Ligue des Anciens Retraitants de Saint-Hyacinthe. Le résultat fut comme suit: M. F. Chartier, président; M. B. L'Homme, vice-président; M. J.A. Richer, secrétaire-correspondant; M. A.A. Campbell, secrétaire-archiviste; MM. C.-J. Hubert et C. Quintal, conseillers.

Va-et-vient

MM. L.-P. Breton, L. Collette, L. Jodoin et J.-P. Morin, étudiants en théologie, au Grand Séminaire de Montréal, sont en vacances dans leur famille.

Remerciements

M. et Mme Conrad Sicotte remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie, à l'occasion du décès de leur bébé, Monique.

Fun. de M. Th. St-Jean

Les funérailles de M. Théodule St-Jean, décédé à l'âge de 73 ans, ont eu lieu en l'église de la cathédrale au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Alfred Lalime, assistant chapelain à l'Hôtel-Dieu et le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Emilien Chagnon, vicaire. Il était assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Gaston Martel et Léo Lanoué, tous deux vicaires à la cathédrale.

Les porteurs étaient MM. Basile Dufresne, F. Phaneuf, Rémi Tétreault, L. Saurette, Nazaire Casavant et Ls. Gaudette.

Le détail était conduit par les frères du défunt, Alfred, de Montréal, Rodolphe, de St-Barnabé; ses beaux-frères, MM. Joseph Lapointe, et Frs Larivière; ses gendres, J. Normandin, René Amyot, Arthur Fontaine et Paul Ravenelle. Dans le cortège l'on remarquait une foule considérable de citoyens de Saint-Hyacinthe et de la région.

Tributs floraux: La famille St-Jean; M. et Mme Omer Gaucher; Mmes Emile Gaudreau, G. Plamondon, Antonio Breton, Henri Cadorette, Dr Pouliot, Raoul Lassonde, Conrad Sicotte, Aristide Beauregard, Ernest O. Picard, L. P. Gaucher; les employés de l'imprimerie Yamaska; l'hon. T.D. Bouchard; les familles Blanchard et Dorion.

Sympathie: MM. et Mmes Henri Pépin, Albany Dupont, J.L. Cormier, P.E. Guay, J. Couillard St-Germain, B. Dufresne, Louis Ringuet, Henri Richard, Adélard Gladu, Dr Pouliot, T.A. St-Germain, J.B. Ravenelle, Georges Ducharme, Albert Daunais, H.O. Cadorette, Louis Augustin, Ernest Benoit, E.A. Fontaine, Emile Gaucher, Joseph Berthiaume; Mmes Aimé Amyot, Georges Bernier, Vve Jos. Mathieu, A. Séguin, Augustin Larivière, J.B. Picard, Frs Michon, G.J. Chagnon, Vve L.G. Lalime, Vve Samuel L'Heureux, Hector St-Jean, de Granby, Vve J.C. Marsan; M. et Mme Alcide Bélanger et famille; Mlles C. Dufresne, Marie-Anne Lorange, Ida et Eva Boucher, Blanche Séguin, Rita Michon, Thérèse Picard, E. May, de Farnham; les familles Wilfrid Girouard, Montréal, R. Brodeur, Prosper Reeves; MM. Camille Mercure, N.H. Paradis, Dr Yves Lafleur, J. Christian Phaneuf, Lucien Lagassé, La Victoire Shoe Co. Ltée, etc.

Offrandes de messes: MM. et Mmes Arthur Ledoux, J.B. Goudreau, J.B. Gladu, Dr E. Birtz, Conrad Morin, J.B.E. Durocher, J.E. Gosselin, Alfred Fontaine, Aurèle Gaudette; les familles Gédéon Beaupré, V.J. Mongeau; Mmes Corentine et Guyon, Ludger Baril, H. Laflamme; Mlle E. Lahaise; la famille H. Houle, de Montréal.

Bouquets spirituels: famille R. St-Jean; Mme J.B. Lamoureux; les employés du Grand Hôtel.

Télégrammes: Lambert Shoe Ltd., de Montréal; M. et Mme Charles Lepailleur, Montréal; M. J.W. Paquin, Trois-Rivières, etc.

Gouret

Les équipes des différentes ligues de gouret du Patronage ont commencé à jouer les parties éliminatoires. Position des équipes: **Cercle Notre-Dame**

	P.J.	G.	P.	N.	Pts
Aiglon	6	3	2	1	7
Eclairer	5	2	2	1	5
National	5	2	3	0	4

Détails: Eclairer 2, Aiglon, 0. Ass. St-Louis de Gonzague Lévis, 6 4 2 0 8 Iberville, 6 3 3 0 6 Dollard, 6 2 4 0 4

Détails: Iberville, 2; Lévis 1. Ass. des SS. Anges, Sec. A St-François, 5 6 0 0 12 Richelieu, 6 3 3 0 6 St-Laurent, 6 2 4 0 4 Yamaska, 6 1 5 0 2

Section B: Saint-Gabriel 8 4 3 1 9 St-Michel, 7 3 3 1 7 St-Raphael, 7 2 3 2 6

Le Richelieu fut éliminé par le St-Laurent dans une joute préliminaire et celui-ci fut vaincu par le St-François dans la première rencontre des trois parties de détails.

Chômage et secours

La Commission Municipale de Chômage, de cette ville, vient de rendre public le rapport des secours directs distribués par elle, au cours du mois de janvier, 1931. Le montant des secours distribués, soit en provisions de bouche, vêtements, chauffage ou soins médicaux, atteint le chiffre de \$669.25. Le nombre de familles secourues fut de 51, comprenant 298 individus. Les distributions furent faites sur recommandation du chef de police A. Bourgeois, et des commissaires Henri Raymond et Victor Hébert. Le détail est le suivant: provisions, \$345.56; vêtements, \$17.19; chauffage, \$276; soins médicaux, \$30.50

Réelu président

Le Comité de régie de l'Union Saint-Joseph de St-Hyacinthe s'est réuni hier soir pour élire son exécutif. Le résultat fut le suivant: M. Mandus Bienvenue qui était président eut comme adversaire M. Arsène Brodeur, le vote décida en faveur de M. Mandus Bienvenue par une majorité de 6 contre 1; les autres nominations se firent à l'unanimité, ce sont: 1er vice-président, M. Armand Mongeau; 2e vice-président, M. Raymond Brodeur; secrétaire-trésorier, M. Arthur Charland; secrétaire-archiviste, M. Rodolphe Chagnon; commissaire-ordonnateur, M. Adélard Bélisle.

Mascarade

Samedi, le 14 février courant, aura lieu à La Providence une grande mascarade, organisée par le club de gouret St-François-Xavier, à la patinoire Després. Tel qu'annoncé sur le programme, il y aura deux magnifiques prix de présence, tirés au sort durant la veillée parmi toute l'assistance générale, spectateurs comme patineurs, car toutes les personnes qui assisteront à cette mascarade recevront une carte numérotée en entrant sur le terrain qui donnera droit au tirage des deux prix. Le 1er prix, une magnifique lampe sur pied; le deuxième, un magnifique cendrier sur pied. Les prix pour être distribués aux patineurs sont exposés dans la vitrine de M. Jos. Lachapelle, épicer à La Providence. Le club de gouret St-François-Xavier offre un prix spécial, \$2.50 en or au couple le mieux costumés. Les juges pour cette mascarade sont choisis en dehors de toute l'organisation ayant aucun intérêt à cette fin. Les patineurs qui voudront mettre leurs lings en sûreté pendant la soirée pourront le faire moyennant 5 sous, car il y aura un vestiaire à cette occasion.

L'admission est gratuite pour tout le monde. Il n'y aura ni quête ni prix d'admission. Donc en foule le 14 février prochain à la patinoire Després 21 rue St-Pierre La Providence et passer une agréable soirée tout en ayant une chance de gagner de magnifiques prix. Il y a actuellement 38 beaux cadeaux.

Il y aura musique durant toute la soirée.

Au Patronage

Une réunion intime eut lieu dimanche soir, le 1er février, au Patronage, à laquelle assistaient les jeunes gens de l'endroit. On y joua une comédie "Le châtelain journaliste". Les rôles furent remplis par MM. R. Rivard, C. Rainville, R. Bédard et L. Laflamme. Un magnifique tableau vivant intitulé "La présentation de Jésus au Temple" fut exécuté par MM. V. Caron, R. Comtois, A. Fontaine, E. Cantin et R. Lavalée. Cette soirée était organisée par un groupe de jeunes de l'œuvre sous la direction du R.F. A. Boivin.

Feu E.-J. Dubois

A Worcester, Mass., ces jours derniers, est décédé M. Ernest J. Dubois, après une courte maladie. Le défunt était originaire de St-Hyacinthe. Il laisse son épouse, née Claudilda Lavoie, un fils, Ernest-H.; deux filles, Rita-C., et Béatrice-M.; quatre frères, Herschel de Boston, Benjamin de South Bend, Indiana, Joseph et Henry de Keene, N.H., ainsi qu'une soeur Mme Lydia Bergeron, d'Aldenville, Mass.

Le Bazar

Je ne compte plus les occasions où je suis venue vous annoncer le Bazar et vous inviter d'y venir, nombreux, avec votre générosité coutumière, bourses et coeurs grands ouverts.

Me voici encore, cette année, plus pressante parce que les besoins sont plus grands!

Je sais que les années sont dures, l'argent, plus rare... oui, mais je sais encore mieux comme vous êtes charitables et que les pauvres sont plus nombreux.

Il vous faudrait voir, de vos yeux, comment on pratique la charité à l'Hôtel-Dieu! Chaque jour, ce sont demandes nouvelles et chaque jour ce sont clarités nouvelles!

Savez-vous que sur le nombre des hospitalisés, 102 orphelins, 94 vieillards, 27 idiots et indigents ne paient pas un sou?

Et sur le nombre de ceux qui paient une pension modique, beaucoup n'acquiescent que la moitié de cette pension.

Pour connaître et apprécier l'œuvre des Soeurs de Charité, il faut les voir dans leurs différents services.

Nous savons, de façon vague, qu'elles font beaucoup de bien; certaines précisions nous éclaireraient sur leur dévouement, qui, de loin, nous paraît tout naturel. Il est, au contraire, surnaturel et héroïque, et nous reculerions éfrayés devant la tâche quotidienne de chacune.

Si nous les suivions dans leurs oeuvres de miséricorde: soin des vieillards infirmes et en enfance, soin des idiots que leurs familles ne peuvent endurer, soins des enfants orphelins, nous n'aurions plus que le désir de leur apporter notre concours par notre charité.

Voici des chiffres qui vous feront ouvrir les yeux sur ce qui se dépense dans une institution comme l'Hôtel-Dieu.

Il se consomme, chaque jour, cent pains et 9 minots de pommes de terre.

Et annuellement: douze mille tonnes de charbon; 25,544 livres de porc frais, 6,900 livres de lard salé; 29,433 livres de bœuf et de veau; 16,480 livres de beurre; 44,389 gallons de lait; 7,978 douzaines d'œufs; 34,900 livres de sucre.

Je n'en finirais pas avec tous les détails de l'alimentation, et il y a l'éclairage, l'habillement, les remèdes et tant d'autres items!

Aidons donc les religieuses par tous les moyens possibles.

Le Bazar, qui commencera le douze février, est à la portée de toutes les bonnes volontés et de toutes les bourses. On y reçoit avec reconnaissance les sous comme les dollars.

Je ne dis rien de plus... votre charité répondra à mon appel. Comme toutes les années précédentes, Saint-Hyacinthe se distinguera par sa bienfaisance magnifique qui compte plus avec son coeur qu'avec ses ressources.

Dame de charité

Feu. J.-B. Beaudry

Les funérailles de M. J.-B. Beaudry, décédé samedi dernier à l'Hôtel-Dieu de cette ville, à l'âge de 70 ans, ont eu lieu à la cathédrale. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Alfred Lalime le service funèbre chanté par M. l'abbé Gaston Martel. Le défunt laisse quatre fils: MM. N.-H. Beaudry, de Springfield, Mass; Wilfrid de Ludlow, Mass; Félix, également de Ludlow; Arthur, Indian Orchard, Mass; ainsi que deux filles, Mlles Anna et Eva, de Indian Orchard; deux frères, Pierre et Alfred, de Ludlow, Mass; une soeur, Mme H. Boucher, (Emma) de Hartford, Conn. La direction des funérailles avait été confiée à V.-J. Mongeau, Limitée.

Lacroix-Bouchard

Ces jours derniers, à la cathédrale de St-Hyacinthe, a été béni le mariage de M. Ernest Lacroix à Mlle Florence Bouchard. Le mariage fut béni par M. l'abbé Paul Lacroix, du Séminaire de Ste-Thérèse, cousin du marié, M. et Mme Albany Lacroix, père et mère du prêtre y assistaient, ainsi qu'un grand nombre de parents et amis.

Notes locales

Un congrès agricole

Pour la deuxième fois, vient de s'inscrire dans les annales de la province de Québec une convention agricole, en faveur des communautés religieuses, grâce à l'heureuse initiative de l'hon. A. Godbout, ministre de l'Agriculture et d'un de ses dignes collaborateurs, M. l'abbé H. Bois, directeur de l'École d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière.

Les révérendes Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe, toujours heureuses de coopérer aux œuvres charitables ou d'utilité pratique ont bien voulu nous accueillir avec la franche hospitalité qu'on leur connaît. Plusieurs pièces de leur maison mère furent mises à la disposition des 99 élèves religieuses. Et c'était vraiment charmant de voir ces femmes venues des quatre coins de la province, depuis le Nominique jusqu'à Chicoutimi et Rimouski, à livrées si différentes, 18 communautés étant représentées, pour la plupart assez âgées, redevenir modestes écolières groupées par une idée commune: "Le succès de la cause agricole dans les divers centres de leur champ d'action."

Voici le nom des communautés qui prirent part à ce congrès: Srs Grises de Montréal, de Québec, de Nicolet, Congrégation Notre-Dame, venues de Québec et de Montréal; Filles de Jésus, de Trois-Rivières, Institut Notre-Dame du Bon-Conseil, de Chicoutimi; Congrégation Notre-Dame du Perpétuel-Secours, de St-Damien de Bellechasse; Ursulines, venues de Stanstead et de Rimouski; Petites-Sœurs de la Sainte-Famille, de Sherbrooke; Congrégation Ste-Croix, venues de Saint-Laurent, du Nominique, de la Pointe St-Charles; Congrégation des SS. NN. de Jésus et de Marie, venues de Dorval et de Montréal; Congrégation de Sainte-Anne, venues de Saint-Jacques, Montcalm, de Lachine; Institut de la Charité de la Providence, venues de Mascouche, de l'Île Jésus, de Beloeil, de Saint-André d'Avelin, de Montréal de Maskinongé, de Joliette; Srs de la Charité de Saint-Louis, venues de Loretteville, de Bienville, du Lac Noire; Sœurs du St-Rosaire, de Rimouski; Srs de la Présentation de Marie, venues de Saint-Hyacinthe et de Sutton; Sœurs de l'Assomption, de Nicolet, Sœurs de St-Joseph, de Saint-Hyacinthe; Sœurs Grises de St-Hyacinthe de l'Hôtel-Dieu, de la Métairie Saint-Joseph, de Farnham, de Saint-Denis, de Sherbrooke, de l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, de Marieville.

Ces cours agricoles abrégés, ardemment désirés par les religieuses: supérieures provinciales, économes générales ou directrices de fermes, font suite à ceux donnés à Lajemmerais en février 1929. La mise en pratique des connaissances acquises lors de ces premières conférences, avait fait surgir chez quelques-unes des difficultés qu'il s'agissait de solutionner, pendant que chez d'autres, elle éveillait le désir d'approfondir certaines études relatives à l'industrie laitière ou à l'application des méthodes de culture.

La séance d'ouverture fut présidée par Sa Grandeur Monseigneur F.-Z. Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, accompagnée de MM. les abbés H. Bois, directeur des cours abrégés, G. Spénard, directeur diocésain de l'Union Catholique des Cultivateurs, H. Gendron et A. Lalime, chapelains de l'Hôtel-Dieu.

Monseigneur de Saint-Hyacinthe nous souhaita la bienvenue et nous dit quelle importance il donne à l'agriculture dans son diocèse. "Nous envisageons l'avenir avec optimisme, ajouta-t-il, et nous espérons dans les bonnes volontés de ceux qui dirigent cette profession et dans l'amour intelligent et éclairé de ceux qui l'exercent pour y ramener le progrès et le bonheur. Il faut que nous arrivions à opérer un mouvement inverse de celui qui sévit actuellement chez notre population, et qu'au lieu de la désertion de la terre nous ayons bientôt le retour à la terre, et en même temps au vrai bonheur et à la vraie sécurité."

M. l'abbé Spénard et M. l'abbé Bois dirent à leur tour quelles ressources présente la profession agricole dans la solution de la crise économique que nous traversons, comptant beaucoup sur

le zèle des communautés religieuses pour faire aimer la terre aux enfants de chez nous et les préserver ainsi de tous les dangers qui menacent aujourd'hui nos ouvriers.

Puis, pendant quatre jours de distingués professeurs et experts nous ont captivées par les données scientifiques et pratiques des spécialités désirées en agriculture. Voici quels furent les sujets traités et le nom des conférenciers: Etude des sols par M. Auguste Scott; construction rurale par M. l'abbé Er. Beaudoin; fertilisation du sol par M. Auguste Scott; cootechnie générale par M. Hector Béliveau; labour et hersage par M. l'abbé H. Bois; alimentation des vaches par M. Hector Béliveau; soins à donner au lait par M. J.-E. Thériault; horticulture par M. Billaut; insecticides et fongicides par M. E. Campagna; culture des légumineuses par M. l'abbé H. Bois; culture des patates par M. Bernard Baribeau; maladies des plantes par le même; conserves alimentaires par M. J.-E. Grisé; industries domestiques par M. A. Désilets; arboriculture par M. Duchesne; aviculture par M. Bernard Chagnon; organisation du troupeau laitier par M. Adrien Morin; les principales maladies du bétail par le Dr J.-A.-E. Bédard; alimentation des vaches, etc., par M. Stéphane Boily; organisation de la ferme par M. Hector Béliveau.

Pendant ce stage d'étude à St-Hyacinthe, il nous a été permis de visiter et d'admirer la ferme de l'Hôtel-Dieu, dite Métairie St-Joseph, où la science agricole est appliquée avec succès dans presque tous les domaines, de même que cette institution modèle qu'est l'École de l'Industrie Laitière. L'organisation parfaite de ces deux maisons constitue à elle seule un puissant stimulant pour accroître l'attention accordée aux questions agricoles en notre pays. Bref, nous partons, riches de précieux renseignements et des mains tenant nous disposerons tout pour les mettre en pratique pendant la prochaine période de culture.

Tout le comité des élèves religieuses éprouve le besoin de dire bien haut sa pleine et entière satisfaction à tous ceux à qui il est redevable pour l'inspiration, l'organisation et le bon fonctionnement des cours.

A l'hon. A. Godbout, ministre de l'Agriculture, à qui nous devons ces cours, à M. l'abbé H. Bois, notre dévoué directeur, à M. l'abbé Couture, inspecteur des Ecoles Ménagères de la province, qui partagea nos études et provoqua maintes fois des explications claires et franches sur des sujets contestés, à MM. nos savants professeurs, nous disons notre plus reconnaissant merci et nous leur souhaitons, pour le bonheur de la classe agricole, d'être longtemps les protecteurs, les amis, les conseillers du cultivateur.

Qu'il nous soit permis d'adresser ici, un merci respectueux à Sa Grandeur Monseigneur Decelles, pour l'honneur d'avoir présidé l'ouverture de nos cours. Ses paternels encouragements ont été comme un talisman rendant précieuse chacune de ces heures d'étude.

Enfin, soyez remerciées, et très sincèrement, vous, bonnes religieuses dont l'hospitalité fut si cordiale, et vous aussi, chères compagnes, dont la fraternité fut si douce.

Une congressiste

Le Pape parlera au radio

Vous ferait-il plaisir d'entendre le discours que Sa Sainteté le Pape Pie XI fera au radio jeudi le 12 février à midi?

Si oui, voyez les occasions uniques que vous offre la Cie. P.T., Legaré dans la ligne de radio pour les 12 13 et 14 février.

Sport

L'équipe de goudet St-François Xavier du village de La Providence a rencontré celle du C. N.-D. Junior du Patronage. Le résultat fut de 3 à 2 en faveur de ceux-ci. C'est samedi soir, le 7 février à 7 heures 30, que l'équipe Saint-Louis du village de La Providence essaiera de prendre sa revanche avec le C. N.-D. Junior. La joute aura lieu sur la patinoire du Patronage.

Cour Supérieure

L'hon. juge Arthur Trahan, siégeant en Cour Supérieure pour le district judiciaire de St-Hyacinthe, a entendu la cause de J.-neuve vs Allaire.

Il s'agit dans cette cause d'un accident d'automobile survenu le 16 octobre 1930 sur la route de St-Césaire-St-Paul-Abbottford. Le demandeur réclame la somme de \$395.57 pour dommages subis lors de cet accident.

Après avoir entendu les partis jugement fut rendu en faveur du demandeur pour le plein montant de sa réclamation.

L'hon. juge J.C. Walsh, de Montréal, siégeant en Cour Supérieure pour le district de St-Hyacinthe, a continué d'entendre la cause de L.-O. Deslandes, notaire d'Acton Vale, vs Auray Fontaine, maire de cette municipalité. Il s'agit dans cette cause d'une contestation d'élection. Le demandeur allègue que lors des élections municipales au mois de février 1930 le défendeur et ses agents auraient commis des actes de corruption électorale et demande que l'élection du défendeur soit annulée avec dépens.

La cause fut ajournée au 10 février courant pour entendre les plaidoiries.

L'hon. juge Arthur Trahan a entendu lors du dernier terme de la Cour Supérieure à St-Hyacinthe, la cause de Elzéar Gauthier, de St-Théodore d'Acton vs la Cie d'Assurance Mutuelle du Commerce, de cette localité. Il s'agit en cette affaire d'une action en reddition de comptes au montant de \$652. Le demandeur allègue qu'il était secrétaire-trésorier de la compagnie au coeur de 1923-28 et que cette dernière lui doit pour déboursés la somme réclamée. La compagnie défenderesse nie devoir au demandeur la dite somme parce qu'elle prétend n'avoir autorisé le secrétaire-trésorier en aucun temps d'emprunter ou de faire des déboursés en faveur de la compagnie défenderesse. Après quatre jours d'enquête le juge a pris la cause en délibéré.

Fun. de M. L'Heureux

Les funérailles de M. François-Xavier L'Heureux, commerçant bien connu et l'un des plus vieux citoyens d'Ottawa, décédé la semaine dernière, ont eu lieu dans la capitale, en la paroisse du Sacré-Coeur.

Le R.P. J.N.K. Laflamme, O.M. L., curé du Sacré-Coeur, fit la levée du corps et officia à la messe. La chorale paroissiale sous la direction de M. A. Dufault, chanta la messe des morts en grégorien. M. Charles Paré touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil dans le cortège: MM. Arthur Cloutier, W. G. Charron, Joseph Z. Proulx, gendres; Honoré L'Heureux, frère, R. Rochon, neveu, T. Pélouquin cousin; Roland L'Heureux, Aurèle Robert et Edgar Robert.

Né à St-Hyacinthe, le défunt s'était rendu tout jeune à Ottawa. Il était âgé de 75 ans à sa mort.

Outre son épouse, née Emma Charron, le défunt laisse 6 filles: Mme Mazenod Dessert, de Dé-troit, Mich., Mlle Parise L'Heureux, de Dé-troit, Mich., Mme Arthur Cloutier, d'Eastview, Mme W.G. Charron, de Montréal, Mme Philippe Lalonde, de North Bay et Mme Joseph Z. Proulx, d'Ottawa, un fils, M. Ernest L'Heureux, de Dé-troit, Mich., et un frère, M. Honoré L'Heureux, Ottawa. Le défunt laisse en plus 16 petits-enfants et trois arrière-petits-fils.

De Montréal

L'équipe de goudet du cercle Dollard du Patronage Jean-le-Prévost, de Montréal, dirigé par les Frères de Saint-Vincent-de-Paul, rendra visite à celle du cercle Notre-Dame du Patronage, dimanche, le 8 février. La joute commencera à deux heures précises. Le public est cordialement invité à assister à cette joute qui promet de remporter un grand succès.

Retraites fermées

Une retraite fermée pour les jeunes filles aura lieu du 27 février au 2 mars, et une pour les dames, du 16 au 19 mars, chez les RR. SS. Missionnaires de l'Immaculée-Conception, à Granby. Pour renseignements, écrire à l'institution, 66, rue Ottawa, Granby. On doit s'inscrire le plus tôt possible.

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Baptême:

Février, 1.— Joseph-Réal-Marcel, fils d'Aldège Lafond et de Léa Lafond, Par. et mar. Isidore Boisselle et Germaine Thérèse.

Sépultures:

Janvier, 30.— Onésime Rondeau, 70 ans, fils de feu Jean-Baptiste Rondeau et d'Hélène Dupont
Janvier, 30.— Claire Jeannette 6 ans, fille d'Aimé Jeannotte et de Léonise Robert.

Janvier, 31.— Jean-Baptiste Beaudry, 70 ans, veuf d'Emma Brouillette.

Février, 2.— Marie-Suzanne-Monique, 2 mois 17 jours, fille de Conrad Sicotte et d'Aline Gaudette.

Mariage:

Février, 2.— Entre Joseph-Ernest Lacroix et Marie-Flore Bouchard.

PAROISSE NOTRE-DAME

Baptêmes:

Janvier, 29.— Joseph-Iréné Ollidor, fils de Noël Charron et d'Aurore Daignault, Par. et mar. Joseph Choquette et Eva Daignault.

Janvier, 30.— Joseph-Jean-Claude, fils de Lorenzo Hamelin et de Germaine Galipeault, Par. et mar. Lorenzo Galipeault et Berthe Galipeault.

Janvier, 31.— Joseph-Jean-Paul, fils d'Hubert Pineault et d'Adèle Gosselin, Par. et mar. Paul Pineault et Fabiola Lizotte.

Janvier, 28.— Marie-Marguerite-Jeannine, fille d'Emile Gagnon et de Diana Hébert, Par. et mar. Thomas Hébert et Clorinda Armstrong.

Février, 1.— Joseph-Guy-Fernand, fils de Philias Bazinet et d'Imelda Côté, Par. et mar. Elphège Bazinet et Rose-Anna Maranda.

Sépultures:

Février, 2.— Augustin Normand 86 ans 2 mois, époux d'Exilda Messier.

Février, 3.— Albina Laliberté dite Sœur Saint-Laurent Justine des Sœurs de Saint-Joseph, 29 ans, 9 mois et 14 jours, fille de Laurent Laliberté et d'Arzèle Lajoie.

CHRIST-ROI

Baptêmes:

Janvier, 30.— Marie-Alice Carmen, fille de Paul Omer Viau et de Rosa Pelletier, Par. et mar. Bruno Turcot et Marie Pelletier.

Février, 2.— Marie-Denise, fille de Romulus Scott et de Marie-Ange Duval, Par. et mar. Ephrem Scott et Emma Girard.

Sépulture:

Janvier, 31.— Mélina Charron, 72 ans, épouse de Joseph Hébert.

Mariage:

Février, 1.— Entre Léopold Gendreau et Marie Blanche Leclerc.

Aubaine!

Savez-vous que vous avez l'occasion de passer votre vieux phonographe ou votre vieux radio à des conditions avantageuses, les 13 et 14 février, chez la Cie. P.T. Legaré-Ltée.

WEEDON

Mlle Germaine Bourgault, fille bien-aimée de M. et Mme J.-L. Bourgault, est décédée sur la fin de janvier. Mlle Bourgault n'avait que vingt ans. Elle était la nièce de Mgr E. Tanguay de Sherbrooke et de Sœur Marie-Saint-Bernard, religieuse de la Présentation de Marie, de St-Hyacinthe. Sont atteints de plus près par le départ de cette jeune fille: M. et Mme J.-L. Bourgault, père et mère, Mlle Irène, sa sœur; MM. Lorenzo, Roger et Gaston ses frères. Elle laisse encore nombre de parents et d'amis.



STE-HELENE

M. l'abbé Lous Forest aumônier au Mont St-Bernard à Sorel, accompagné de sa mère Mme Joseph Forest de Montréal sont venus chez M. Henri Forest.

Chez M. Adélard Lanoie se sont rendus à St-Hyacinthe pour assister à la prise d'habit de leur fille Rose-Hélène chez les Sœurs de La Présentation.

Mme Lozeau de St-Nazaire est arrivée pour passer quelques

semaines chez sa fille Mme Rivard.

Mme Hormisdas Déry et sa fille Mlle Irène sont allées à Hyacinthe chez M. et Mme Déry.

Mardi gras

Désirez-vous avoir un bon pour le Carnaval, vous pouvez voir chez la Cie. P.T. Ltée., de très beaux modèles dredi et samedi les 13 et 14 février.

CORSETIÈRE PROFESSIONNELLE

J'annonce les nouveaux échantillons pour le printemps: corsets, corselettes, ceintures abdominales, corsets de grossesse.

Spécial: lingerie, bas, articles de toilette

Mme C. HARVEY, 132 RUE CONCORDE TEL. 427J

VISITE CHAQUE JOUR

LE PLACEMENT IDEAL

Deux tiens valent mieux que dix tu l'auras. C'est ce qui arrive lorsque l'on place ses économies en première hypothèque sur propriété de rapport. On a d'abord la garantie du gage représentée par la propriété et en plus la garantie de l'intérêt. Et cet intérêt est toujours plus substantiel que celui de l'argent placé d'une façon moins sûre et dans des entreprises qui le sont encore moins.

AUTOMOBILISTES

Il nous fait plaisir de vous annoncer que M. E. Lampron, autrefois du Garage Côté & Lewis, est maintenant à notre emploi. Nous sommes persuadés que nous pouvons vous faire tout l'ouvrage désiré, en réparations de carrosseries, tops, ainsi que le débossage en général. Nous avons aussi un département de peinture, sans oublier nos mécaniciens experts.

Nous éprouvons (testons) les freins d'automobiles gratuitement sur notre machine Bendix Cowdrey Brake Tester

GARAGE FORTIN

38-40 RUE MONDOR

ST-HYACINTHE



Un étalage séduisant de nourriture fraîche dans un KELVINATOR

Lorsque vous la voyez dans un Kelvinator, vous savez que la nourriture est fraîche. Les épiceries, les restaurants, les bouceries et les salons de rafraîchissement s'assurent la clientèle la plus choisie et la conservent, lorsqu'ils installent cette merveilleuse réfrigération.

Le Kelvinator fait plus qu'assurer des clients. Il supprime les pertes en éliminant le gaspillage. Les Kelvinators commerciaux possèdent toutes les qualités qui ont fait la supériorité du Kelvinator ménager. Renseignez-vous à ce sujet.

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"



Les COURRIERS

L'ANGE-GARDIEN

Comme on sait s'amuser honnêtement dans nos braves familles canadiennes-françaises! Dimanche le 1er février, M. et Mme Maxime Bernard recevaient sous leur toit hospitalier un grand nombre de parents et d'amis. La soirée débuta par huit parties de cartes. Une vingtaine de tables furent temporairement dressées pour les joueurs. L'ambition louable des hôtes de M. Bernard pour gagner les magnifiques prix, causa une vive émulation. Le chant, valaisèrent d'entrain. Les prix ont la musique, les déclamations rit-été gagnés par Mlles Simone Brouillette, Mme Donat Meunier, Mme E. Gemme, Mlle Ernestine Deladurantaye, Mlle Lucienne Gauvin, MM. Ernest Martel de Ste-Brigide, M. Théobald Bernard de St-Pie, Ernest Deladurantaye, Eugène Deladurantaye, Joseph Vincent. Le prix d'assistance fut gagné par M. Robert Bernard de St-Paul. Dans l'assistance on remarquait: M. et Mme Joseph Beaudry de Granby, M. et Mme Emile Fleury, M. et Mme Alcide Gauvin, M. et Mme Narcisse Vincent, M. et Mme Azarie Hamel, M. et Mme Joseph Vincent, M. P. Viens, M. et Mme Sergius Lacoste, Mlle Laurent Barré, M. et Mme H.G. Ducharme, M. et Mme E. Gemme, M. et Mme Donat Meunier, M. Louis Brouillette, M. Ernest Deladurantaye; Mlle Jean ne Arès, M. Gérard Barsalou, Mlle Fleur-Angé Casgrain, M. L. Viau, Mlle Alice Barsalou, M. H. Bienvenue, Mlle Flore Bernard, MM. J. et Omer Bernard de St-Pie, Mlles Lucille, Rose-Alice et M. Robert Bernard de St-Paul, Mlle Lucienne et M. Fernando Gauvin, Henri Robert, Ernest Martel de Ste-Brigide, Lucrèce et Thérèse Hamel, Roger Vincent, Mlle Simone, M. Louis et Wilfrid Barré, F. Oumet de St-Césaire, Mlle Blanche, Cécile, Robertine et M. Robert Lacoste, Mlles Simone, Cécile, M. Gérard et Marcel Brouillette, Mlles Ernestine, Annette, M. Eugène Deladurantaye, Mlle Rose Ange Fleury, MM. Raoul et G. A. Pinsonnault, Laurent Robert.

STE-MADELEINE

M. et Mme Alphonse Jarry recevaient à une soirée MM. et Mmes M. Lapointe, I. Côté, Jos. Lussier, J. Palardy, R. Mercier, A. Côté, Léo Palardy, MM. F. Palardy, E. Mercier, A. Palardy, A. Pion, Mlles B. Jarry, R. Palardy, Louisa Palardy, A. et D. Palardy Y. Beauchemin; E. Pion; Isabelle et Pauline Palardy, Lucienne et Germaine et Fabiola Pion; MM. Armand et Arthur Jarry, Gérard et Emilien Cordeau; Jos. Palardy E. Jarry, L. Lapointe, A. Lapointe, W. Mercier, M. Palardy, O. Lussier, Fernand Palardy, P.E. Messier; Lucien Messier, tous de Sainte-Madeleine.

M. Pierre Daignault, âgé de 68 ans est décédé à sa demeure mardi avant-midi et les funérailles ont eu lieu jeudi le 5 février à Ste-Madeleine.

ST-DOMINIQUE

Le 27 janvier, M. Antonin de St-Pie unissait sa destinée à Mlle Laura Lapalme, fille de M. Wilfrid Lapalme.

M. et Mme R. Chagnon étaient de passage à St-Hyacinthe ces jours derniers.

Le 30 janvier M. A. Normand est décédé subitement alors qu'il était à son travail.

ST-SIMON

Lundi le 26 janvier dernier, un nombre considérable d'électeurs municipaux se réunissait chez M. Alcide Richard, pour fêter le triomphe éclatant de M. L.-H. Marcotte, élu maire, le 19 janvier dernier. Sur l'invitation de ce dernier, près de deux cents personnes étaient réunies, faute de local plus vaste les autres n'avaient pu être présentes. La majorité de M. Marcotte est de 38 voix, chose qui ne s'est jamais rencontrée pour l'élection d'un maire dans St-Simon, et cette victoire est d'autant plus grande, que le maire avait dans la personne de son adversaire M. Omer Breault, un parfait gentilhomme, estimé et respecté, et de plus il était le plus fort qu'on avait pu trouver.

Il fallait un homme de réelle valeur comme M. Marcotte, pour remporter une aussi éclatante victoire.

M. Marcotte est cultivateur et commerçant, c'est un lutteur infatigable; il s'est occupé très activement des luttes municipales et scolaires dans sa paroisse et à St-Hugues, de plus il a fait la lutte au fédéral contre M. Marcell, en 1921 et aussi contre M. Phaneuf, en 1923. Il a été défait par une très faible majorité.

Il s'est aussi occupé de choses légales, ce qui lui a permis de plaider sa cause et celles de ses amis, devant le recorder, le magistrat de district, la Cour Supérieure, la Commission des Chemins de fers, et la Commission des Services publics; il a été le fondateur de la Ligue Téléphonique des Cultivateurs de Québec, qui compte près de 700 abonnés.

De plus il est un commerçant, ce qui lui a procuré l'avantage de prendre connaissance des affaires en général, tant par les nombreux voyages qu'il a faits, à travers la province, qu'aux Etats-Unis, en Georgie, en Floride, etc. Tous ses amis fondent sur lui les plus grandes espérances, et aussi il a été grandement sollicité de se laisser porter candidat à la prochaine élection provinciale.

M. Victor Sylvestre, marchand de gros, et échevin de la ville de Saint-Hyacinthe s'était excusé de ne pouvoir se rendre pour cause de maladie. M. Gaétan Sylvestre, avocat de St-Hyacinthe, M. Arthur Fournier et un jeune très brillant M. Joseph Pothier, ont adressé la parole. De très beaux discours ont été prononcés. A la suite, le maire, sur la pressante invitation de la foule réunie, au milieu d'applaudissements prolongés, se levait pour prendre la parole. Il sut comme toujours, trouver les paroles choisies pour offrir aux artisans de sa victoire, l'expression de ses plus sincères et profonds remerciements à l'adresse de tous, spécialement à ses organisateurs en chef, et les personnes âgées tel que MM. Arthur Guertin, Omer Bernatchez, Louis Désorcy, Louis Plante, Arthur Fournier, Wilfrid Fournier, Elzéar Pothier, Delphis Chevrete, Isaie St-Laurent, David Lavallée, Elric Ledoux, Louis Désorcy, Saül Gendron, Hector Lemieux, David Rajotte, Joseph Croteau, Edmond Fournier, Alexandre Desmarais, Arthur Martel, Firmin Martel, Joseph Beauregard, et un grand nombre d'autres que nous ne mentionnons pas par sympathie pour M. Breault, et une foule de jeunes dont il est trop long d'énumérer les noms. MM. Raoul Fournier et Napoléon Lussier ont été les organisateurs en chef, tandis que M. Joseph Carriers était le représentant au poll lors de la votation.

ST-DOMINIQUE

Le 30 janvier dernier est décédé à St-Dominique M. Augustin Normand à l'âge de 86 ans et 2 mois. Ses funérailles eurent lieu à St-Hyacinthe en l'église Notre-Dame du Rosaire, au milieu d'un concours de parents et d'amis. Le défunt laisse dans le deuil son épouse née Philomène Lussier ainsi qu'une fille Mme Adélaïde Lacaille de Toronto; deux frères, Napoléon Normand et Ferdinand Normand de St-Hyacinthe; une soeur Mme Cléophas Poliquin, née Régina, de Providence, R.I. Les porteurs étaient MM. Joseph Cyr, Adolphe Pouliot, J. Arsenault, A. Berger, Edmond Burelle, Tréflé Côté. Conduisaient le deuil ses frères, MM. Napoléon Normand, Ferdinand Normand; ses neveux, Joseph Normand, J. E. Normand, Omer Normand, G. Normand, O. Normand, Stanislas Côté, Napoléon Brunelle, Auguste Hébert. Dans le cortège on remarquait MM. J. Brouillette, O. Brouillette, R. Lussier, Raoul Chartier, Edouard Cloutier, Eldège Côté, tous de St-Hyacinthe, D. Houle, E. Lapointe, J. Beauregard, A. Laplante, de St-Dominique et autres.

UPTON

La partie de cartes organisée par les membres du cercle des Fermières, qui avait lieu samedi dernier, a remporté un très grand succès. Audelà de vingt prix furent distribués aux vainqueurs. Le prix de présence, un \$2.50 en or, gracieusement offert par M. Cyrille Dumaine, a été gagné par Mlle Gabrielle Plouffe. Le programme musical était sous la direction de Mlles Bail, et a paru très apprécié. Mlles Hélène Tanguay et Ernestine Labonté ont été fort applaudies la première dans un monologue intitulé "Les microbes", la seconde dans une chanson et une déclamation C'est le vent.

Mlle Hélène Laflamme a passé la semaine à Roxton Pond chez sa soeur Mme H. Casavant.

M. Emile Pinsonnault et Mlle Rita Pinsonnault sont en promenade à St-Hilaire.

Dernièrement Mme Georges Coderre démonstratrice en tissage, a donné une série de cours sous les auspices du cercle des Fermières. Ces cours très intéressants ont été bien appréciés des personnes qui les ont suivis.

Mme Eugène Brunelle était à Montréal la semaine dernière.

M. Lionel Dupré étudiant au grand Séminaire est en vacances chez sa mère.

ST-THÉODORE D'ACTON

La semaine dernière M. l'abbé J.B. Archambault, curé de la paroisse ainsi que MM. les commissaires ont fait les examens des écoles.

M. et Mme Arthur Lusignan sont les heureux parents d'une fille Marie-Lucia-Gisèle. Parrain et marraine, M. et Mme J. Lauzon. Porteuse, Mme R. Guérin.

M. et Mme Georges Jodoin sont aussi les heureux parents d'une fille Marie-Cécile-Céline. Parrain et marraine M. et Mme Arthur Beaudoin. Porteuse Mme F. Jodoin.

Mlle Gertrude Gauthier après avoir subi une opération à l'hôpital St-Charles de St-Hyacinthe est revenue dans sa famille.

Il paraît que vous vous êtes rendu maître de toutes les langues vivantes?

Oui, excepté celle de ma femme.

Nous déménagerons notre magasin

Vers le 1er mai prochain

110 rue St-Antoine, Tél. 9
Porte voisine Louis Bourgeois Ltée

GLADU & FRERE, Enrg.

Epiciers Licenciés

Provisions, Bières, Porters, Liqueurs douces

Service rapide à domicile

ST-HYACINTHE, P. Q.

N'auriez-vous pas besoin d'un des articles ci-dessous ?

CHACUN CONSTITUE UNE AUBAINE AU PRIX MARQUÉ

Papier de toilette, 7 pour	.25
Savons de Castille, 8 pour	.25
Sel de Vichy, 16 onces	.90
Citrate de Magnésie, 16 onces	.90
Dreco	.75
Graine de lin française, la livre	.25
Irrigateur complet	\$1.19
Sacs à eau chaude	.85
Huile d'Olive pure, 32 onces	1.25
Peroxide, 16 onces	.39
Peroxide, 4 onces	.15
Savons pour le bain, 4 pour	.25
Carnol	.85
Cold Cream "Seely", .39, 2 pour	.65
Savons de toilette, la boîte	.25
Pâte à dent "Leomint", .19, 2 pour	.35
Eau de Floride, grosse bouteille	.85
Poudre Coty, assorties	.45
Poudres de Talc, assorties, .15 le paquet, 2 pour	.25
Pond's Tissue, le paquet	.25
Coton absorbant, 1 livre	.50
Bouteilles Thermos	.39
Sel de raisin, "Wampole"	.50
Crème à barbe "Listerine"	.25
Urodonal	.85
Fandorine, bouteille de \$1.00, pour	.75
Savon Woodbury, .20, 3 pour	.59

LA PHARMACIE MODERNE DU Dr J.-E.-A. COLLETTE

TÉL. JOUR 348 TÉL. NUIT 311
114 RUE ST-ANTOINE, ST-HYACINTHE

Nous faisons la livraison gratuitement dans toute la ville
Attention spéciale aux commandes par poste

PETITES ANNONCES

A VENDRE.— Très beau terrain assez grand pour être subdivisé en une quinzaine de lots à bâtir. Situé à dix minutes du centre de la ville, pourrait aussi convenir pour la culture maraichère.

Vendra à conditions faciles. S'adresser au bureau du *Courrier*.

A LOUER.— Logement de campagne. Dix minutes de marche de la ville. S'adresser à M. J.-D. Desrosiers, 143 Cascades, Saint-Hyacinthe. j.n.o.

A LOUER.— Garage d'auto et deux places d'écurie. S'ad. au bureau du *Courrier*.

A VENDRE.— Propriété située au centre de la ville. Deux logements. En très bonne condition. Prix pour rapporter 10% et au-delà. S'ad. au *Courrier*. jno

DEMANDE D'EMPLOI.— Fille demande à se placer dans un presbytère. S'ad. au bureau du *Courrier*. j.n.o.

CHAMBRE A LOUER.— Ménage sans enfant louerait une ou deux chambres meublées. Pour monsieur seulement. S'adresser au *Courrier*. j.n.o.

À VENDRE

A VENDRE.— Comptoirs, fixtures de magasins, tablettes. Le tout à très bon marché. S'adresser au *Courrier*. j.n.o.

BUREAU DE PLACEMENT Saint-Vincent-de-Paul
Avez-vous besoin d'une femme de journée, servante, bonne d'enfants, journalier, homme de métier, gardien, etc.? S'adresser à J.-O. Gareau, 45 Laframboise, ville. Tél. 84 j.n.o.

A LOUER

Je pourrai vous louer le 1er février des logements livrables le 1er mai à raison de \$10.00 à \$40.00 par mois. S'adresser à: Eugène Benoit 90 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe, P.Q.

FEMMES DEMANDEES ayant une machine à coudre pour coudre pour nous chez elle. Rien à vendre. Tout ouvrage fait à la machine. Ecrivez à Ontario Neckwear Compagnie, Dept. 187, Toronto 8, Ont.

A VENDRE.— Meubles de ménage au complet, à vendre de gré à gré. S'adresser à 71 rue Cascades. 6fév.

EMPLOI DEMANDE.— Bonne cuisinière demande emploi dans bonne famille privée. S'adresser au *Courrier*. If

A VENDRE.— Maison moderne, à deux logements, en face de l'église, avec terrain. S'adresser à U. Paradis, St-Barnabé-Sud, P. Q. 13fv

SANS FAUTE

On demande 100 gramophones et 100 radios à batteries usagées pour le plus tard vendredi et samedi les 13 et 14 février. La Cie P.-T. Legaré, Ltée.

A celles qui sont ambitieuses. Gros salaire. Grande demande à celles qui veulent apprendre la culture de Beauté et la Coiffure. Joignez le plus grand système du Canada. Diplôme décerné. **ACADEMIE MARVEL** 8 Ste-Catherine Est - Montréal

GAGNEZ 6.00 à 10.00 PAR JOUR Gagnez tout en apprenant métier Mécanicien d'auto, de batteries, de Soudure autogène, Vulcanisateur, Electricien, Bricoleur, Plâtrier, Barbier, Salon de Beauté. Bonnes positions. Ecrites ou venez voir. **LIBRE D'INFORMATION GRATUITE** **DOMINION TRADE SCHOOLS** 1107 R. V. O. ST. LAURENT, MONTREAL. Demandez le prospectus gratuit. A travers le Canada.

FOIN DEMANDÉ

Laissez-nous vendre votre foin à Boston et sur les marchés de la Nouvelle-Angleterre. Acomptes comptant sur toutes expéditions. Ecrivez-nous pour détails.

The Matheson Vail Co., 177 Milk Street, Boston, Mass.

(13 FÉV.)

Le Courrier de St-Hyacinthe

Paraît tous les vendredis. Prix de l'abonnement: Canada \$1.50 par an; aux Etats-Unis, \$2.00, numéro, 3 sous. Imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe, par la Compagnie d'Imprimerie et comptabilités (Limitée.) A.-J. Gaudreau Administrateur-Gérant

A VENDRE.— Petite ferme à volailles, 2½ arp. de terrain au village de St-Liboire, coin de rue. Maison de 6 pièces, bien finies, cabinets à l'eau, grange, poulailler moderne, 12 x 50 pieds, aussi verger.

S'ad. à Alfred Levasseur, 118 St-Antoine, St-Hyacinthe. 20fv

PERDU.— Un bracelet en imitation pierre de roche serti de pierres vertes a été perdu à partir de la patinoire du quartier 5, passant par les rues Héloïse, Larocke et Girouard. Prière de remettre à 320 Girouard.

PROVINCE DE QUEBEC
District de St-Hyacinthe
No. 1391

COUR SUPERIEURE

DAME YVETTE YVON, épouse commune en biens de René Chapdelaine, et judiciairement autorisée à ester en justice, de St-Denis, district de St-Hyacinthe.

Demanderesse

vs
Le dit René Chapdelaine, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le 8 janvier 1931. St-Hyacinthe, le 12 janvier 1931. Le procureur de la demanderesse Victor E. BRUNELLE

AVIS DE FAILLITE
Re: LA CHAUSSEURE FREDERICK L'EE, ST-PIE.

Le soussigné offre en vente en cette affaire la manufacture de chaussures de St-Pie, avec ses terrains, bâtisses, machineries, outillage, etc. Des soumissions à cet effet seront reçues d'ici au 20 février courant. L.-A. BRUNELLE, N.P. Syndic

16 rue St-Denis
St-Hyacinthe, P.Q.

AVIS

Avis est par les présentes donné que par l'ordonnance de l'Honorable J. Walsh Juge de la Cour Supérieure, siégeant dans et pour le district de St-Hyacinthe, en date du 30 janvier, 1931, une assemblée des créanciers et des parents de feu Georges Roméo Pérusse, en son vivant hôtelier de la ville d'Acton Vale, district de St-Hyacinthe, sera tenue à St-Hyacinthe, au palais de justice, en chambre, à 10 heures de l'avant-midi dans le but de recevoir leur avis sur la nomination d'un curateur à la succession vacante du dit Georges Roméo Pérusse, et cela le 17 février 1931. GARCEAU & RINGUET avocats

2 février, 1931.



Contrat pour le transport des correspondances

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 6 mars 1931 pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, 24 fois par semaine sur la route entre St-Guilhem d'Upton et la Station du Chemin de Fer du Canadien Pacifique, à commencer au bon plaisir du ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureau de Poste de St-Guilhem d'Upton et St-Guilhem Station et au bureau de l'Administrateur du District où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR DE DISTRICT, Montréal, 20 janvier, 1931.

J. TAYLOR, Administrateur de District



Contrat pour le transport des correspondances

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 20 mars 1931 pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine sur la route rurale No. 1 CLAIRVAUX de BAGOT, à commencer le 1er juillet 1931 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de CLAIRVAUX de BAGOT, P.Q. et au bureau de l'Administrateur du District où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR DE DISTRICT,

J. TAYLOR, Administrateur de District, Montréal le 4 février 1931.

LA FERME DES PINS ROMAN

PAR HARRY BERNARD

MAINTENANT PARU

En vente au

Courrier de St-Hyacinthe

\$1. l'ex. par poste, \$1.05

On sert au
Canada en 1930

102 millions
de tasses de thé
Salada de plus
qu'en 1929.